

DECRET D/2022/ 0414 /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION A LA DIRECTION GENERALE DE
L'AUTORITE DE REGULATION DES SERVICES PUBLICS DE
L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi L/2017/0050/AN du 29 novembre 2017 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des services publics de l'Electricité et de l'Eau potable ;

Vu la loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant organisation générale de l'Administration publique ;

Vu l'Ordonnance n° 2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois nationales, des Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;

Vu le Décret D/2018/055/PRG/SGG du 02 mai 2018 portant modalités d'application de la loi L/2017/0050/AN du 29 novembre 2017 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des services publics de l'Electricité et de l'Eau potable ;

Vu le Décret D/2021/0059/PRG/CNRD/SGG du 02 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Présidence de la République ;

Vu le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;



DECRETE :

Article 1^{er} : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

- 1- **Directeur Général : Monsieur Acheick Mouctar YOULA**, confirmé ;
- 2- **Directeur Général Adjoint : Monsieur Ali F. KAMARA**, Analyste Financier de la ville d'Orange Township USA.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 09 SEPT 2022



Colonel Mamadi DOUMBOUYA